



**SANTÉ
SOCIAUX**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Contacts :

Clotilde CORNIÈRE

Responsable
politique du dossier
06 24 41 22 93

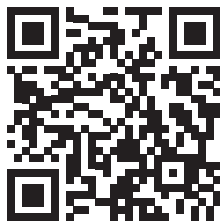
Angélique GIL

Suivi du projet
07 71 67 53 51

Samira LEHAINE

Suivi du projet
06 36 02 12 46

9 OCT. 2023



sante-sociaux.cfdt.fr



DOSSIER DE PRESSE

7 nov. 2023

#Agissons



PRÉSENTATION



LE PROJET

Investir la journée symbolique existante de l'**Unequal Pay Day**, en insistant sur **les inégalités salariales** dans le monde du travail.

Ce projet est toujours d'actualité car si la crise sanitaire a accentué ces inégalités, rien n'a vraiment changé depuis. Cette année, nous regarderons pourquoi les écarts de salaires sont un tabou, notamment dans les négociations collectives ?



UNEQUAL PAY DAY

L'**Equal Pay Day** est la journée de l'égalité salariale, elle correspond initialement à une manifestation organisée par l'association Business and Professional Women (BPW) dont le concept permet de calculer le jour jusqu'auquel une femme doit travailler en moyenne pour obtenir le même salaire annuel qu'un homme qui aurait travaillé jusqu'au 31 décembre. En 2022, c'était le 21 mars. De cette première journée découle l'**Unequal Pay Day, qui correspond à la date à partir de laquelle les femmes travaillent gratuitement**, soit le 4 novembre en 2021. C'est sur cette seconde date que nous proposons de nous arrêter.



UNE EXPÉRIENCE

En 2021, la fédération CFTD santé-sociaux a pris l'initiative de monter ce projet, pour le proposer à toute la CFTD. C'est sous forme d'un Live Facebook que cet évènement est proposé. Des lieux de visionnage peuvent être mis à disposition par les équipes syndicales sur le territoire. L'ambition reste d'entraîner nos structures réparties partout en France, et d'élargir à d'autres actrices et acteurs de la société civile.



UN PROJET CLÉ EN MAIN

Fort de notre expérience, nous proposons cette année de renouveler le même format et **d'ouvrir à plus d'invité-es et de partenaires**. Pour la visibilité, tous les outils de communication créés pour l'occasion en 2021, sont disponibles et réactualisables.



sante-sociaux.cfdt.fr

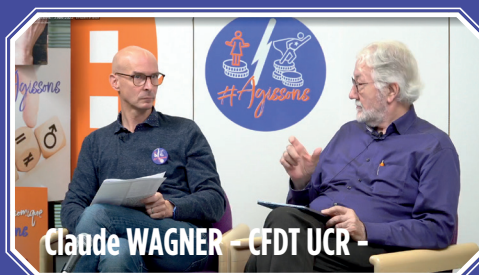




EXTRAITS DU LIVE 2022



FOCUS SUR LA PARENTALITE



ACCÈS AU
REPLAY 2022



sante-sociaux.cfdt.fr





EDITION 2023



LA DATE

Nous fixons d'ores et déjà la date au **7 novembre 2023 à 10h07** (en s'appuyant sur le calcul de 2022). De cette manière, nous serons en position de juger et commenter la différence avec la date et l'heure qui seront établies en 2023.



UN FORMAT À L'IDENTIQUE

L'habitude est prise, l'événement commence à faire sa place. Nous proposons de continuer à l'enrichir avec des nouveaux sujets et de nouveaux intervenant-es.



RAPPEL DU PROJET

- Diffusion d'un LIVE via Facebook et le site cfdt.fr (visible par tout le monde même sans compte Facebook)
- Un format dynamique fait d'interventions courtes et ponctué de vidéos ou d'animations.
- Une émission en public dans l'immeuble CFTD - Bolivar avec une diffusion sur grand écran pour les personnes présentes sur place.



UN ÉVÉNEMENT PERMETTANT DES ACTIONS DE VISIBILITÉ

Le focus sur l'**Unequal Pay Day** va nous permettre de communiquer plusieurs mois avant et plusieurs mois après le 7 nov. 2023 pour mettre en avant l'égalité professionnelle et les actions de terrain, pour faire bouger les lignes.

- lancement événement Facebook en septembre
- mise en place d'une borne interactive dans l'immeuble Bolivar
- flyers, quizz, vidéos pour médiatiser l'événement.
- communiqué de presse et articles dans les publications CFTD.



sante-sociaux.cfdt.fr





FOCUS POURQUOI LES ÉCARTS DE SALAIRES SONT-ILS UN TABOU, NOTAMMENT DANS LES NÉGOCIATIONS COLLECTIVES ?

Les enquêtes menées sur les négociations en matière d'égalité professionnelle soulignent le caractère souvent limité et standardisé des accords négociés et les difficultés des partenaires sociaux à appréhender la nature systémique des inégalités de même que les mécanismes indirects de discrimination, notamment en matière d'inégalité de salaires. Par contraste, en Grande-Bretagne, dans certains secteurs, ces obstacles ont partiellement été levés par des stratégies judiciaires menées par certains syndicats qui ont contribué à une meilleure compréhension du concept de travail de valeur égale par les syndicats et les employeurs. (extrait du Multiple Oct. Nov. Dec 2019).

Afin de comprendre et « démonter » ce tabou, nous ferons appel à **Cécile GUILLAUME**



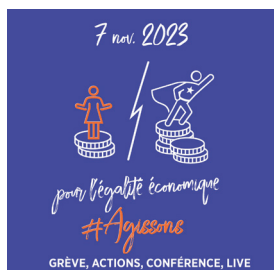
Sociologue et maître de conférences à l'Université de Surrey en Grande-Bretagne, professeure affiliée à Sciences Po, co-auteurice de l'étude INRS sur la parentalité dans la négociation collective en France : quelles dynamiques en temps de crise. Dans son étude elle a identifié comme un « tabou » le point sur les écarts de rémunération lors des négociations collectives et/ou d'accord EP.

Nous écouterons, **Sophie POCHIC**.



Sociologue du travail et du genre, directrice de recherche. Diplômée de l'ENS Cachan, docteure de l'Université d'Aix-Marseille, elle a été recrutée au CNRS en 2002, d'abord au LASMAS puis au Centre Maurice Halbwachs. Elle est enseignante associée au Master Etudes sur le genre de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences sociales, où elle encadre une dizaine de masters et doctorants. Elle est membre du réseau MAGE (Marché du travail et genre) et de la revue Travail, genre et sociétés. Ses enquêtes

portent notamment sur la (re)production du « plafond de verre », dans les grandes entreprises, dans les syndicats et dans la fonction publique. Un autre pan de ses recherches porte les dispositifs visant à dénoncer/réduire/prévenir les discriminations au travail, dont la négociation collective. Elle est également Directrice de recherche au CNRS.



sante-sociaux.cfdt.fr





Raymond Domenech, élu à la présidence du syndicat des entraîneurs du football Français (l'Unecatef), viendra nous partager son retour d'expérience sur les travaux sur les écarts de salaire menés dans son secteur et les réussites obtenues ; il nous expliquera la méthode employée ainsi que les différentes étapes pour y parvenir !



Béatrice Lestic, Secrétaire nationale CFTD, déléguée des travailleurs français à l'OIT, en charge des questions d'égalité femmes/hommes et de mixité depuis 2018, membre du comité femmes de la Confédération européenne des syndicats, membre du comité femmes de la Confédération Internationale des syndicats.



Retours d'expériences :

A travers des vidéos courtes, nos collègues d'autres fédérations témoigneront de leurs expériences et réussites pour traiter des écarts de salaires :

- PSTE : Fédération Protection Sociale Travail et Emploi
- FEP : Fédération de la Formation et de l'Enseignement Privé
- Finances
- UFFA : Union des Fédérations des Fonctions Publiques et Assimilées.



PROTECTION SOCIALE
TRAVAIL EMPLOI



FONCTIONS
PUBLIQUES



FEP



FINANCES

sante-sociaux.cfdt.fr





PARTICIPATION



VOUS ÊTES INTÉRESSÉ-ES POUR PARTICIPER

Contactez-nous pour que nous étudions comment vous faire participer :

- pendant le LIVE le 7 novembre à partir de 10h
- par une intervention vidéo préparée à l'avance
- pour diffuser une information que vous souhaiteriez faire connaître grâce à notre événement.



VOUS ÊTES INTÉRESSÉ-ES POUR NOUS AIDER À FAIRE CONNAÎTRE CE PROJET

Contactez-nous pour que nous vous mettions à disposition nos supports de communication, ou que nous en créions avec vous.

Contactez-nous pour que nous vous invitions à la conférence de presse prévue à l'occasion de cet **Unequal Pay Day 2023**



VOUS ÊTES INTÉRESSÉ-ES ET VOUS AVEZ D'AUTRES IDÉES

Contactez-nous car nous serions ravi-es de vous rencontrer pour travailler ensemble à porter la cause de l'égalité professionnelle



VOS CONTACTS

Responsable politique du dossier et contact presse

Clotilde CORNIÈRE - 06 24 41 22 93 - ccorniere@sante-sociaux.cfdt.fr

Suivi du projet

Angélique GIL - 07 71 67 53 51 - agil@sante-sociaux.cfdt.fr

Samira LEHAINE - 06 36 02 12 46 - slehaine@sante-sociaux.cfdt.fr

Contact communication

Norbert MARTEAU - 06 75 21 68 74 - nmarteau@sante-sociaux.cfdt.fr



sante-sociaux.cfdt.fr

